

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS?

- Élagueur, grimpeur

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir un diplôme de niveau IV ou justifier d'un an d'activité professionnelle
- Disposer d'aptitudes physiques permettant le métier d'élagueur (réussir un test de grimpe)
- Réussir les épreuves de sélection
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables
- Détails des Modalités d'accès ⁽¹⁾

EXAMEN

- Certificat de Spécialisation Arboriste Élagueur
- Un titre de niveau IV inscrit au répertoire National de la Certification Professionnelle – Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- Validité des Unités acquises : 5 ans
- RNCP : N°31620 - Certif info : N°104285

UN TREMPLIN POUR...

- Accéder directement à un emploi
- Développer ses compétences
- Intégrer un réseau de professionnels reconnus

QUELQUES CHIFFRES ^{(1) (2)}

- La formation ayant débutée en janvier 2019, nous ne possédons pas de chiffres sur l'insertion professionnelle pour le moment

TARIFS ⁽¹⁾

- Formation gratuite sauf pour les adultes, mais dans ce cas possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter.
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap



SITE DE FORMATION

MFR CFP LA FERRIERE
02 51 98 41 44
cfp.la-ferriere@mfr.asso.fr

www.laferriere-formation.fr

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION ARBORISTE ÉLAGUEUR

8 mois

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 19 semaines en centre de formation
- 12 semaines en entreprise



RYTHME D'ALTERNANCE

- 2 semaines à la MFR
- 2 semaines en entreprise



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Formation pour adultes VISA METIERS financée par la Région

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Entreprise d'élagage
- Entreprises paysagistes
- Entreprises de travaux forestiers d'élagage
- Collectivités territoriales

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE JEUNE EN ENTREPRISE

- Diagnostic des arbres
- Taille, bucheronnage, abattage des arbres

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Effectuer un diagnostic de l'arbre
- Développer les connaissances sur l'entretien et la consolidation des arbres
- Identifier les caractéristiques et l'état sanitaire de l'arbre
- Maîtriser les techniques d'abattage et de bucheronnage
- Connaître et entretenir le matériel d'élagage

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- UC1 - Définir une stratégie d'intervention, réaliser un diagnostic sur l'arbre, élaborer un plan d'intervention
- UC2 - Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail, utiliser des techniques d'accès au houppier, se déplacer dans un arbre
- UC3 - Réaliser des interventions techniques sur les arbres, réaliser des opérations d'entretien et de consolidation, réaliser des opérations de suppression.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ⁽¹⁾

(1) Détails et mise à jour le site Internet de la MFR

(2) Les chiffres concernent la dernière année scolaire